

INFORMATION AUX PORTEURS

Objet : Information aux porteurs de parts du FCP suivant :

CPR SILVER AGE

Part P : FR0010836163

Nous souhaitons vous informer des modifications suivantes qui seront apportées sur la documentation juridique de l'OPC listé ci-dessus en sa qualité d'**OPC nourricier de la SICAV CPR Invest**, impactée identiquement sur les modifications suivantes :

07/10/2022 – INSERTION DES MENTIONS RELATIVES AUX LIMITES DE L'APPROCHE « BEST-IN-CLASS » DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU FCP CITE EN OBJET :

A compter du 07/10/2022, le prospectus **du FCP cité en objet** intégrera la mention suivante à des fins d'alignement avec la doctrine de l'Autorité des Marchés Financiers DOC-2020-03 et par souci de transparence vis-à-vis des investisseurs :

« L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori. Tous les secteurs économiques sont donc représentés dans cette approche et le FCP peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le FCP applique les exclusions mentionnées ci-dessus. »

07/10/2022 – MODIFICATION DU DEGRE DE COMMUNICATION SUR LA PRISE EN COMPTE DE CRITERES EXTRA-FINANCIERS DU FCP CPR SILVER AGE

A compter du 07/10/2022, la catégorie de communication sur la prise en compte de critères extra-financiers issue de la doctrine de l'Autorité des Marchés Financiers DOC-2020-03 du FCP **CPR SILVER AGE** sera modifiée en faveur de la catégorie « Réduite » (vs « limitée au prospectus »).

La mention suivante sera par conséquent insérée dans le prospectus et les DICl du FCP CPR SILVER AGE :

« Le FCP cherche à obtenir un score ESG de son portefeuille supérieur à celui de son indice de référence ou de son univers d'investissement. »

Les documentations juridiques de votre FCP, intégrant ces modifications, seront disponibles sur le site internet www.cpr-am.com

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Les versions mises à jour du Prospectus et des DICl (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) ainsi que les statuts de la Société et les derniers rapports annuels et semestriels pourront être obtenus en français gratuitement sur le site internet de la Société de Gestion (www.cpr-am.com), auprès du service financier en Belgique assuré par CACEIS Belgium S.A. (Avenue du Port 86C, b320, B-1000 Bruxelles) et sur le site internet de Fundinfo (www.fundinfo.com).



INVESTIR,
C'EST AUSSI AGIR

Le document d'information clé pour l'investisseur doit être lu attentivement avant d'investir. Le précompte mobilier en Belgique est de 30%.

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») sera disponible sur le site internet www.fundinfo.com ou auprès du service financier en Belgique.

La Direction